

ARTIGUES PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

SEPTEMBRE/OCTOBRE/2021

GRAND ANGLE

LES VISAGES DE BEL AIR



AGENDA
CULTUREL DE
SEPTEMBRE
ET OCTOBRE
INCLUS



1



2



3



4



5

- 1/ Séjours été au domaine de loisirs d'Hostens pour les enfants de 6 à 13 ans (en partenariat avec les Francas de Gironde).
- 2/ Signature des contrats de travail des 12 jeunes accueillis en « jobs d'été » au sein des services municipaux.
- 3/ Cérémonie de remise de « l'Atlas du changement climatique » aux élèves de CM2 de l'école élémentaire par Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal.
- 4/ Le nouveau poste de la Police Municipale dans les locaux de l'ancienne École Bel Air.
- 5/ Journée « portes ouvertes » de l'école d'arts municipale Cours Feydeau.



L'ÉDITO

Chères Artiguaises, chers Artiguais,

« **D**ura lex, sed lex » (la loi est dure, mais c'est la loi). Bafouée depuis vingt ans, la loi Besson de 2001 relative à l'accueil des gens du voyage, jamais remise en cause par les gouvernements successifs depuis, va finalement être respectée dans notre métropole bordelaise. Avec la **création** de deux nouvelles aires de grand passage, l'une à Mérignac et l'autre dans le secteur de la Blancherie, l'accueil de grands groupes sera **mieux organisé et contrôlé**. Cette décision prise par le président de Bordeaux Métropole a été saluée par l'ensemble des élus du conseil métropolitain, faisant suite aux orientations fortes impulsées par les équipes métropolitaines et municipales depuis 2016.

Mais si la volonté politique permet de faire respecter la loi des hommes, **la nature** nous impose parfois une loi bien plus dure encore. Les inondations sur notre commune en juin dernier nous l'ont rappelé avec force, et les nouvelles alertes du GIEC sur l'évolution du climat doivent nous amener à modifier fondamentalement **nos comportements**, voire nos modes de vies, pour sauvegarder ce qui pourra encore l'être.

C'est pourquoi, et vous allez le découvrir dans ce nouveau MAG, je confirme avec mon équipe et les services municipaux, **les actions** qui vont dans ce sens : renforcement et adaptation de l'offre de transports en commun, incitations à l'usage **des mobilités douces** (vélos, marche), valorisation des biodéchets au restaurant scolaire, gratuité des transports scolaires pour les élèves des écoles primaires... Le jury du concours d'architecture pour la future école à Feydeau s'est tenu le 8 juillet : quatre candidats ayant de très belles références et compétences en conception écologique des bâtiments scolaires ont été retenus. Ce projet avance bien lui aussi.

Le bien vivre ensemble est aussi renforcé, et des changements significatifs sont à l'œuvre dans le centre-ville : l'ancienne école Bel Air revit et tout le secteur en profite déjà. **L'activité culturelle** de la commune retrouve des couleurs, et la vaccination d'une majorité de la population doit permettre à toutes et tous de profiter des spectacles, des bars ou restaurants et d'une reprise tant espérée d'une vie plus facile.

L'arrivée d'un conseiller, financé par l'Etat, pour favoriser **l'inclusion numérique** (la possibilité pour toutes et tous, notamment les seniors, d'accéder à Internet et ses outils) est aussi la preuve du dynamisme de notre CCAS et de ses personnels, tout comme la mise en place d'une tarification solidaire du réseau de transport TBM par Bordeaux Métropole. **La jeunesse** va retrouver l'accès à une rampe de skate moderne, solide et sécurisée, au plus proche des terrains de sports (bientôt accessibles plus librement) et des jeux **pour enfants, préfigurant ainsi une possible évolution** « sport et nature » du Parc de la mairie.

Temps fort du mois de septembre, la rentrée scolaire voit l'ouverture d'une classe de maternelle et d'élémentaire avec l'installation et le réaménagement des locaux modulaires du groupe scolaire du Parc. Puis le traditionnel Forum des Associations du 11 septembre permettra de relancer **la dynamique** du partage et du plaisir de se retrouver ensemble pour nos activités favorites, après une période encore compliquée de crise sanitaire. Ce jour-là verra aussi l'inauguration de la nouvelle « **Belle Aire** », et deux semaines plus tard sera présentée l'étude d'aménagement du Parc de la mairie. Deux occasions de voir la ville évoluer. Positivement, humainement, solidairement.

Alain GARNIER

Maire de la Ville
Vice-président de Bordeaux Métropole

LES VISAGES DE BEL AIR

Ils sont paysagistes, ingénieurs, cidriers ou encore couturiers. Acteurs de l'économie sociale et solidaire, tous ont investi l'ancienne école Bel-Air, place Albert Despujols, dans le cadre d'une opération d'occupation transitoire* conduite avec l'appui de Bordeaux Métropole. Pendant 18 mois, ils travailleront ensemble au développement de projets destinés à s'implanter durablement sur le territoire. Rencontre avec celles et ceux qui redonnent vie à l'école historique de la commune :

// INAUGURATION //

Samedi 11 Septembre / 10h-18h
Ancienne École Bel Air - Place Albert Despujols



Collectif Pépites

Leur projet est désormais bien lancé. **Cassandra, Alice, Laura et Guillaume**, quatre anciens collègues soucieux de la protection de l'environnement, ont ouvert la recyclerie Pépites au cœur de l'école Bel-Air. Sur place, les livres, la vaisselle, les DVD, les jouets, les vêtements ou encore les petits meubles apportés par leurs propriétaires sont revalorisés avant d'être vendus à petits prix. « *Nous fonctionnons uniquement grâce aux dons de particuliers* » expliquent les créateurs de Pépites. Dans les semaines à venir, le collectif animera des ateliers de sensibilisation ouverts à tous autour du réemploi par la création.

Cidrierie HIC

Ils vont faire pétiller Bel-Air ! **Marion et Jérém**y sont les porteurs du projet HIC. Une cidrerie spécialisée dans la conception de cidres, jus, compotes et vinaigres que ses créateurs souhaitent engager dans une dynamique résolument locale : « *Toutes les pommes utilisées pour la fabrication de nos produits viennent de Nouvelle-Aquitaine* » expliquent-ils. L'économie circulaire est également au cœur des préoccupations des deux entrepreneurs. Pour limiter le gaspillage, le duo souhaite ainsi revaloriser le marc de pommes issu de leurs productions. HIC s'investit enfin dans l'insertion sociale : la structure s'est notamment associée à un ESAT et envisage d'ouvrir une partie de son activité au travail en milieu ordinaire.



AEMO Énergie

AEMO est un bureau d'étude et de conseil spécialisé dans le domaine de la performance énergétique du bâtiment et de l'industriel. « *Nous proposons un accompagnement sur mesure afin que les professionnels passent à l'action et s'engagent sur la voie de la sobriété en matière d'énergie* » explique **Alzjargal**, fondateur de la société. Accompagné de deux associés, cet ancien pensionnaire d'une pépinière d'entreprises se dit ravi de retrouver à Bel-Air une ambiance propice au partage d'expériences : « *C'est super de pouvoir échanger avec les autres autour de leurs projets* » indique-t-il.



Moo//ko

Sensibiliser le plus grand nombre à l'upcycling textile : telle est l'ambition de Moo//ko, l'association fondée par **Morgane** au printemps dernier. La structure propose des ateliers de sensibilisation autour de deux facettes de cette tendance en faveur d'une mode plus responsable : la revalorisation de tissus voués à l'incinération ou à l'enfouissement en accessoires variés (cache-pots, sacs à vrac, tote-bags...) et la teinture naturelle de textiles à partir de produits végétaux comme des pelures d'oignons. « *C'est une façon pour moi de sauver ma part de planète* » explique la créatrice de Moo//ko.

Odonates Paysages

« *On voulait un travail qui a du sens pour nous* ». Il y a deux ans, **Ludovic et Lionel** ont mis un terme à leur carrière dans l'assurance pour monter Odonates Paysages, une société spécialisée dans la conception et la réalisation de jardins nourriciers favorisant la biodiversité. Avides de partager leurs connaissances, les deux paysagistes s'impliquent également dans l'animation d'ateliers axés autour du potager en permaculture. Des activités que le duo entend faire grandir dans les prochains mois : « *Notre présence ici va nous permettre de développer notre activité. Nous prévoyons deux embauches à la rentrée !* » se réjouit Ludovic.



Dougoué Recyclage

Victorien a créé l'association Dougoué Recyclage en mars 2019. Son objectif ? Aider les entreprises, commerces et administrations à réaliser, conformément à la loi transition énergétique de 2015, le tri à la source de leurs déchets. Pour ce faire, l'entrepreneur propose une prestation de service consistant à collecter et trier, grâce à des box dédiés, les déchets des professionnels avant leur acheminement vers un recycleur. Structure d'utilité sociale, Dougoué Recyclage embauche majoritairement des personnes reconnues travailleurs handicapés ou en insertion socio-professionnelle.



Marie Curry

Marie Curry, c'est la rencontre de deux personnalités désireuses de faire de la cuisine un outil d'empowerment. Créée en fin d'année 2020, l'entreprise de **Sandrine et Élise** a pour objectif d'accélérer l'insertion professionnelle des femmes réfugiées et issues de l'immigration dans la restauration. À cette fin, la structure propose un accompagnement sur mesure à ses cheffes en leur apportant, notamment, des opportunités salariées. Tout au long de l'opération d'occupation transitoire, l'espace cuisine de l'ancienne école Bel-Air sera ainsi employé comme lieu de production en vue du développement d'une activité traiteur.



* L'opération d'occupation transitoire de l'école Bel-Air est menée dans le temps nécessaire à la précision du projet définitif dévolu au site : la construction d'une résidence seniors, de cellules commerciales et de services « en pied d'immeubles ».

DES SOLUTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ PLUS VERTUEUSE

TRANSPORTS EN COMMUN : UNE NOUVELLE LIGNE VERS BORDEAUX ET DES FRÉQUENCES RENFORCÉES

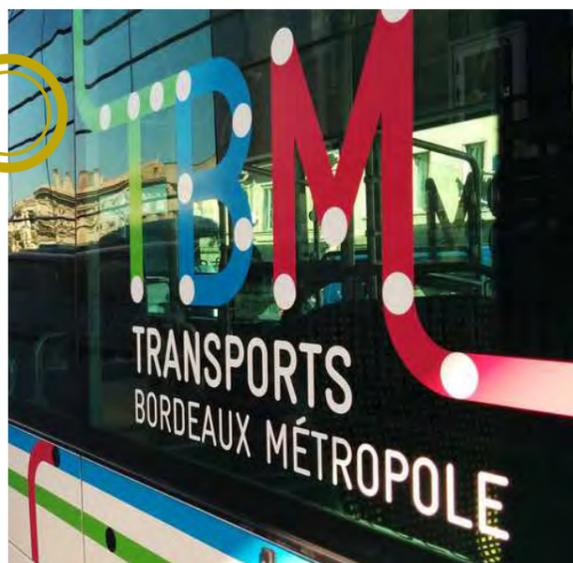
Il y a du nouveau sur les lignes de bus TBM traversant la commune ! Afin de répondre aux principales difficultés de la population exprimées à travers **une enquête de mobilité** réalisée à l'automne dernier, Bordeaux Métropole et la Ville d'Artigues-près-Bordeaux ont récemment acté deux mesures fortes aujourd'hui opérationnelles :

La création d'une nouvelle ligne à destination du centre-ville de Bordeaux

Reliant auparavant le secteur Nord d'Artigues-près-Bordeaux à la station « Floirac Dravemont » et l'avenue des Provinces à la place Stalingrad, **les lignes de bus 63 et 80 ont fusionné** dans le but d'offrir à un plus grand nombre d'usagers une connexion directe vers Bordeaux. Avec une fréquence d'un bus par heure aux heures de pointe, la nouvelle ligne créée (renommée ligne 80) relie l'arrêt « Tout-y-Faut » situé avenue de la Vigne à la place Stalingrad. Les habitants du Nord de la commune pourront facilement rejoindre le départ de cette ligne via la « voie verte » récemment réalisée le long d'une portion de l'avenue du Peyrou puis via le tunnel sous la RN89 prochainement rénové.

L'amélioration de la fréquence de la ligne de bus 67

Cette ligne, dont le trajet dessert les quartiers Nord de la commune en direction du parc-relais de la Buttinière, circule désormais **en heures creuses du lundi au vendredi** avec une fréquence d'un bus toutes les 40 minutes (contre 8 allers-retours par jour en semaine auparavant). De quoi permettre aux Artiguisais et Artiguisais de bénéficier d'un service de transport efficace vers la ligne de tram A tout au long de la journée !



Vous voulez en savoir plus sur ces aménagements ?

Rendez-vous le samedi 11 septembre, au Forum des Associations (voir rubrique « Vie Associative ») où un stand TBM sera à votre disposition pour tout renseignement pratique.

LA PREMIÈRE FÊTE DU VÉLO APPROCHE

La « petite reine » sera bientôt à l'honneur à Artigues-près-Bordeaux. Samedi 11 septembre, en parallèle à la tenue du traditionnel **Forum des Associations** (voir rubrique Vie Associative), la Ville organisera la **première « Fête du Vélo » de la commune** en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, institutionnels et privés, du cycle. Au programme, une multitude d'animations destinées à encourager la pratique de ce mode de déplacement respectueux de l'environnement : parcours de sensibilisation à la sécurité routière à deux roues, test de vélos en tout genre, démonstration de BMX, présentation des activités proposées par les associations cyclistes locales...

➕ N'hésitez pas à venir à la manifestation avec votre propre vélo ! Le **marquage** de votre deux roues - gage de sécurité permettant de retrouver facilement votre vélo en cas de vol - pourra être **réalisé gratuitement** autour d'un stand dédié. Des ateliers de réparation cycliste gratuits seront également proposés.

Accessible à tous les âges, la « Fête du Vélo » aura lieu dans la cour de l'école élémentaire du Parc, de 14h à 18h.



Votre accueil téléphonique se modernise !

Afin d'améliorer la qualité du service rendu à la population, le standard de la Ville sera bientôt entièrement automatisé. Le **05 56 38 50 50**, le numéro de téléphone jusqu'à présent dédié à l'accueil de la Mairie, vous permettra désormais de joindre, via un système de numérotation, l'ensemble des services municipaux. À la clef : une mise en relation plus rapide et facilitée avec l'interlocuteur de votre choix !

À noter : les lignes directes des services de la Ville sont conservées.



D'ICI 2023, UNE AIRE DE GRAND PASSAGE SUR LE SITE DE LA BLANCHERIE

Au cours du conseil métropolitain du 9 juillet dernier, la création d'une aire de grand passage à Artigues-près-Bordeaux, sur une portion du site de la Blancherie, a été actée. **Dans quel contexte s'inscrit cette décision et comment se traduira-t-elle ?**

UNE RÉGULARISATION DE SITUATION NÉCESSAIRE POUR BORDEAUX MÉTROPOLE

C'est pour répondre à une obligation légale depuis trop longtemps insatisfaite à l'échelle de la métropole que l'implantation d'une aire de grand passage (voir encart) à Artigues-près-Bordeaux a été décidée. Depuis 2011, le « Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage » (obligation issue de la loi « Besson » de juillet 2001) imposait l'ouverture de trois équipements de ce type sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Or, jusqu'à présent, une seule aire située avenue de Tourville, à Bordeaux, avait été aménagée. La création de deux emplacements supplémentaires à l'horizon 2023, l'un situé sur le territoire de la Ville, l'autre dans le secteur de Courtillac, à Mérignac, permettra ainsi la mise en conformité des 28 communes de Bordeaux Métropole au regard de la loi.

LA BLANCHERIE, UNIQUE SITE DE LA RIVE DROITE RÉPONDANT AUX CRITÈRES D'IMPLANTATION

Le choix de l'installation de l'une des deux aires de grand passage « manquantes » sur la rive droite - gage de bonne répartition des équipements exigés par la loi sur l'ensemble du territoire métropolitain - a été réaffirmé en décembre 2016. En plus du secteur de la Blancherie, deux zones réservées au Plan Local d'Urbanisme, l'une à Ambarès-et-Lagrave, l'autre à Bassens, étaient alors avancées par Bordeaux Métropole comme de potentiels sites d'accueil. Après la disqualification des terrains ambarésiens et bassenais, notamment en raison de risques d'inondation, le secteur retenu dans la commune, actuellement propriété de Bordeaux Métropole, s'est finalement avéré être le seul en mesure d'offrir des conditions de sécurité et de salubrité suffisantes pour y accueillir décemment des gens du voyage. Dès avril 2020, Madame la Préfète de Région a donc invité Bordeaux Métropole à agir rapidement pour se mettre en conformité afin d'éviter une procédure de mise en demeure.

SUR PLACE, UN FONCTIONNEMENT ENCADRÉ

Tout comme dans l'ensemble des aires de grand passage en France, l'accès des gens du voyage au secteur de la Blancherie sera strictement réglementé. En coordination avec les services de la Préfecture de Gironde, un prestataire délégué par Bordeaux Métropole assurera l'entretien, la surveillance et la gestion du lieu tout au long de sa période d'ouverture. L'entrée dans l'aire sera payante, chaque usager devant s'acquitter d'une redevance par caravane et par semaine.

UN FAIBLE IMPACT POUR LA COMMUNE

Éloignée des zones d'habitation, l'aire de grand passage de la Blancherie aura un impact très modéré et limité dans le temps (voir encart) sur la population. Les enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs ne seront par ailleurs pas scolarisés dans les écoles de la commune mais dans des dispositifs spécialisés.

LA VOCATION FINALE DU SITE PRÉSERVÉE

Sur les neuf hectares que comptent le secteur de la Blancherie, seuls quatre seront dévolus à l'implantation de l'aire de grand passage. Le terrain majoritaire restant sera dédié au développement économique, artisanal ou d'équipement public de la zone. (voir rubrique « Économie » en page 15)

DES BÉNÉFICES À LONG TERME POUR LA MÉTROPOLE ET LA COMMUNE

Jusqu'à présent difficilement mobilisable en raison de la situation de non-conformité de Bordeaux Métropole, le concours rapide de la force publique en cas d'occupation illégale du domaine public pourra désormais être octroyé à l'ensemble des 28 communes. Par ailleurs, en réponse à l'effort consenti par la commune, Bordeaux Métropole s'est engagé à se montrer attentif aux sollicitations de la Ville en matière de projets d'aménagement, notamment à travers les contrats de codéveloppement.

Qu'est-ce qu'une aire de grand passage ?

Les aires de grand passage sont destinées à répondre aux besoins de déplacement des gens du voyage en grands groupes organisés à l'occasion de rassemblements traditionnels ou occasionnels. D'une capacité de 200 caravanes, ces équipements sont uniquement ouverts 5 mois par an (du 1^{er} mai au 30 septembre).

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique au sujet de la création de l'aire de grand passage du secteur de la Blancherie aura lieu le **mercredi 29 septembre à 19h au Cuvier de Feydeau** (si les conditions sanitaires le permettent).

LES BIODÉCHETS VALORISÉS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, morceaux de pain entamés, parures de viande ou encore restes alimentaires divers : depuis le début du mois de juillet, les biodéchets issus des repas servis au restaurant scolaire de la commune font l'objet d'une expérimentation de collecte et de valorisation de proximité. Cette démarche en faveur de la transition écologique est conduite par l'entreprise bordelaise de l'économie sociale et solidaire « Les Détritivores » qui emploie des personnes en difficulté sociale et professionnelle.

Elle se décompose en deux temps :

- le ramassage et l'acheminement des déchets biodégradables produits par les usagers du restaurant scolaire
- l'application, au sein d'une plateforme spécialement dédiée, des différentes étapes du processus de compostage à partir de la matière collectée.



Le compost 100 % naturel obtenu par « Les Détritivores » est par la suite mis gratuitement à la disposition de jardiniers urbains locaux de l'agglomération bordelaise. Le dispositif de valorisation des biodéchets expérimenté au sein du restaurant scolaire sera complété par la mise en place, dans les prochains jours, d'une chaîne de tri. Cette installation permettra à chaque enfant de séparer ses restes alimentaires par catégorie avant qu'ils ne soient traités.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'une opération, plus large, de sensibilisation des enfants à l'alimentation durable sur le temps méridien. Déjà familiarisés au gaspillage alimentaire et au tri, les petits Artiguais inscrits au restaurant scolaire sont ainsi désormais sensibilisés à la revalorisation des déchets et au compostage. Une façon de les encourager à adopter les bons gestes à la maison !



UNE AUTRE FAÇON D'EMBELLIR LA VILLE : « LES TROTTOIRS VIVANTS »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la « Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte » interdit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Dans les villes, cette mesure favorise le développement de la végétation partout où elle trouve un terrain favorable à son épanouissement, même dans les zones les plus minérales. Afin de participer à cette reconquête de l'espace public par la nature, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux s'est récemment engagée au côté de Bordeaux Métropole au sein du projet « Trottoirs vivants ». Ce dispositif permet aux Artiguaises et Artiguais ayant préalablement signé une Charte de végétalisation* d'entretenir et valoriser leurs trottoirs de manière écologique. Pour ce faire, des sachets de graines sont désormais gratuitement mis à la disposition des habitants signataires à la Maison ECO. Déposés en pleine terre ou en pieds de murs, les semis distribués apporteront ainsi une touche de nature sur les trottoirs de la commune une fois germés !

À terme, le déploiement du dispositif « Trottoirs vivants » dans la commune participera à l'embellissement du cadre de vie de chacun tout en favorisant le développement de la biodiversité en ville.

*Faites votre demande pour retirer la « Charte de végétalisation de la commune » par téléphone au 06 16 43 29 65 ou par mail à strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr

UNE RENAISSANCE DE LA MAISON ECO

Elle est facilement reconnaissable à son bardage intégral en planches de bois. Située au 10 avenue Desclaux, à quelques pas de la Mairie, la Maison ECO (Écologique, Citoyenne, Ouverte) connaîtra prochainement de nouveaux objectifs. Les priorités de ce lieu construit en 2013 seront désormais d'accroître la participation citoyenne à la fois dans la mise en œuvre de la transition écologique et dans les différents projets municipaux. Pour ce faire, le lieu a récemment été réaménagé avec un espace consacré à l'organisation d'ateliers éco-responsables, les ECO Ateliers (voir programmation ci-dessous), un espace de documentation consacré au développement durable ainsi qu'une salle d'expositions. Celle-ci permettra de présenter de façon ludique, via des maquettes et des vidéos d'information, les principaux projets portés par la municipalité (opérations transitoires du domaine de Saint-Leu et de l'îlot Bel-Air, chantier de construction d'un groupe scolaire dans l'enceinte du château Feydeau...).



INAUGURATION

La nouvelle mission de la Maison ECO sera officiellement inaugurée le vendredi 24 septembre à 17h en présence de Monsieur le Maire.

AGENDA DES ÉCOATELIERS

OPÉRATION « VILLE PROPRE »

(dans le cadre des journées du patrimoine)

À l'occasion de la journée mondiale du nettoyage, participez à une balade de ramassage des déchets.

Samedi 18 septembre / De 14h à 16h

FABRICATION D'UN HÔTEL À INSECTES

avec « Fourmidables »

Samedi 25 septembre / De 10h30 à 12h

COMMENT BIEN GÉRER MON COMPOST ?

avec l'association « Les Jardiniers des Coteaux »

Samedi 23 octobre / De 15h30 à 18h30

Ateliers gratuits sur inscription au 06 16 43 29 65 ou strategie.territoriale@artigues-pres-bordeaux.fr

PARC TU ES LÀ !

Couplée à l'inauguration de la Maison ECO, une restitution de la vaste opération participative « Parc : qui es-tu ? » aura lieu le **vendredi 24 septembre**. Tous les Artiguaises et Artiguais sont invités à venir découvrir les résultats de cette étude menée dans le cadre du projet de réaménagement du parc de la Mairie avant d'amorcer le programme de valorisation du lieu intitulé « Parc : tu es là ! ».

Au programme : accueil festif et déambulation dans le parc. Les festivités se poursuivront le lendemain, **samedi 25 septembre** au matin, avec l'organisation d'un atelier de fabrication d'un hôtel à insectes proposé par « Fourmidables » (voir encart écoateliers).

LA VILLE LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Face à l'augmentation conséquente du nombre de dépôts sauvages constatés sur le territoire de la commune, la collectivité a décidé de mener, en collaboration étroite avec la police municipale, un travail conjoint de prévention en partenariat avec les bailleurs sociaux. Objectif : trouver des solutions pérennes à ces nuisances à la fois environnementales et visuelles. Des actions de sensibilisation seront notamment menées directement dans les secteurs les plus touchés par le phénomène. Le plan de vidéo-protection a aussi vocation à limiter ce type d'incivilités.

Pour rappel, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement, un contrevenant effectuant un dépôt sauvage risque une amende de 3 000 €. Pour une entreprise, la peine peut aller jusqu'à 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende, selon l'article L541-46 du Code de l'environnement.

Venez découvrir la programmation du parc lors d'une journée conviviale !

24 SEPTEMBRE 2021 À PARTIR DE 17H AU PARC

ARTIGUES PRES BORDEAUX BORDEAUX MÉTROPOLE

Les illustrations ci-dessous représentent une partie de la faune et de la flore du parc.

LA CULTURE SOUS TOUTES SES FORMES FAIT VIBRER L'ÉTÉ ARTIGUAIS

Scènes d'été en Gironde, Été culturel, Fête du 14 juillet, Été Métropolitain: la culture a donné le ton de la saison estivale dans la commune. Après plusieurs mois sans spectacle, et afin d'offrir une programmation culturelle gratuite et accessible à tous à travers la commune, pas moins de 19 rendez-vous artistiques ont été proposés aux Artiguaises et Artiguais ces dernières semaines.

Retour en images sur les temps forts culturels de l'été :



© Photos Marie-Clarisse Monin

Puis, tout au long du mois de juillet, la première édition de l'Été culturel* a pris ses quartiers dans différents sites de la commune, essayant des propositions artistiques variées :



« La Nature et la culture » avec l'association Arbrasson à la médiathèque Gabriela Mistral

À la fin du mois de juin, dans le cadre des Scènes d'Été en Gironde, la compagnie « Révolution » a ouvert la danse au Cuvier de Feydeau avec son spectacle époustouflant « Uppercut ».



Sieste musicale avec la soprano Marjorie Castaing à la médiathèque Gabriela Mistral



Fête Nationale du 14 juillet place du centre-bourg et dans le parc de la Mairie



« Arts du cirque » avec la compagnie Mechanic place du centre-bourg

Stages d'initiation au théâtre d'improvisation au Cours Feydeau



Lectures Hors les Murs dans le cadre de la manifestation « Partir en Livre »



Cinéma en plein air « Bohemian Rhapsody » de Bryan Singer

Le 27 août dernier, L'Été Métropolitain a clôturé la saison culturelle estivale dans la commune avec une représentation du spectacle d'arts du cirque « HOM(e) » par la compagnie Mechanic. Un point final acrobatique et poétique à ces deux mois placés sous le signe de la culture !



été MÉTRO POLITAIN BORDEAUX MÉTROPOLE

RÉSIDENCE ITINÉRANTE DE BETTY PICCIOLI À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Tout au long du mois de juillet, dans le cadre de l'opération nationale « Vacances apprenantes » et de la manifestation « Partir en Livre », les Villes d'Artigues-près-Bordeaux, Ambarès-et-Lagrave et Bassens ont accueilli l'autrice Betty Piccioli en résidence itinérante. En parallèle à son travail personnel, l'écrivaine est intervenue auprès des enfants inscrits au sein des accueils de loisirs élémentaires des trois communes partenaires du projet pour des ateliers d'écriture. Ces derniers ont notamment été consacrés à la conception d'une œuvre collective sur le thème « Le livre dont je suis le héros ».

« ARTS & VENDANGES » AU CUVIER DE FEYDEAU

À l'occasion de la période des vendanges, le Cuvier de Feydeau accueillera, samedi 25 septembre, à partir de 17h, un événement où arts et vin se mêleront. Au programme de cette soirée : ateliers de découverte autour des odeurs et des saveurs avec les élèves du lycée agricole de Blanquefort, dégustation de vin et de charcuteries, présentation de l'exposition « Les femmes et la vigne » du photographe artiguais Patrick Loubet, représentation d'une pièce musicale lyrique...

Plus d'informations dans la plaquette culturelle de ce magazine.



UNE TARIFICATION PLUS SOLIDAIRE À L'ÉCOLE D'ARTS

Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la pratique artistique, les usagers de l'école d'arts Cours Feydeau bénéficieront, dès cette rentrée, de tarifs adaptés au plus près de leurs niveaux de revenu. Une grille tarifaire simplifiée, basée sur le quotient familial CAF des ménages, sera désormais appliquée à chacun.

DES NOUVEAUX HORAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

Finie l'alternance des horaires de période scolaire et des horaires de période de vacances scolaires à la médiathèque ! À compter du 1^{er} septembre 2021, un seul planning d'ouverture sera appliqué de septembre à juin avec des aménagements horaires spécifiques pour la période estivale. Cette mesure fait notamment suite à une étude de fréquentation réalisée au cours des précédents mois.

LA FÊTE DE LA SCIENCE CÉLÉBRÉE À ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

Rendez-vous de tous les curieux et passionnés de culture scientifique, la « Fête de la Science » fêtera cette année, du 1^{er} au 11 octobre 2021, sa 30^{ème} édition nationale. À cette occasion, la manifestation sera organisée pour la toute première fois à Artigues-près-Bordeaux ! Sous l'égide de Cap Sciences, de nombreuses animations gratuites et pour tous les âges seront ainsi proposées dans la commune sur le thème « Les scientifiques dans tous leurs états » : conférences-débats animées par des chercheurs, ateliers de découverte scientifique, pièces de théâtre, interventions dans les écoles...

De quoi satisfaire la curiosité des petits et des grands !

Plus d'informations dans la plaquette culturelle de ce magazine.



L'ART CONTEMPORAIN S'INVITE DANS LA COMMUNE

Questionner la relation entre le design et l'art contemporain : telle est l'ambition de l'exposition « Prenez place ! Design et objets du quotidien », présentée du 12 octobre au 19 novembre à la médiathèque Gabriela Mistral. Conçue en partenariat avec le Frac Nouvelle-Aquitaine, celle-ci mettra à l'honneur une dizaine de pièces de mobilier signées par des designers et plasticiens. Parallèlement à cette exposition, un partenariat avec le département « Arts Plastiques et Design » de l'Université Bordeaux Montaigne a été conclu, devant aboutir à la présentation de créations plastiques des étudiants. Enfin, tout au long de la période d'exposition, des actions de médiation seront menées en direction de divers publics : projet Éducation Artistique et Culturelle (EAC) au sein d'une classe de CM2, workshops au Cours Feydeau et à l'Espace Jeunes, « conversation nomade » autour de l'art contemporain ouverte à tous...



Dans le cadre de cet événement, le service culturel de la Ville vous propose de prendre part à la conception d'une exposition participative !

Vous avez chez vous des pièces de mobilier iconiques du design des années 60 à 80 dans des chromatiques orange et rouge ?

Envoyez les photos et références de vos objets à l'adresse coursfeydeau@artigues-pres-bordeaux.fr. Ils pourront servir à la reproduction d'un intérieur typique de ces décennies riches en création à l'intérieur même de la médiathèque !

DES NOUVEAUX SERVICES POUR TOUS LES PUBLICS

UNE CONSEILLÈRE EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE



Accompagner les Artiguaises et les Artiguis les plus éloignés des pratiques numériques dans la réalisation de leurs démarches dématérialisées : tel est l'objectif de la municipalité avec la création, il y a peu, d'un poste de « **conseiller numérique** » au sein des services de la Ville. C'est **Ikrum El Basri**, adjointe administrative au CCAS depuis le mois d'octobre 2020, qui a été recrutée afin d'assurer cette mission intégralement financée par l'État*. Déjà familière des publics ciblés par l'opération, la jeune femme assurera, dès la fin du mois de septembre, **des permanences de médiation gratuites** afin de soutenir toutes celles et ceux qui en feront la demande dans leurs usages quotidiens du numérique (travail à distance, télémedecine, vente en ligne...).

« *J'aiderai également les bénéficiaires du service à devenir autonomes dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne et à développer une approche critique des écrans* » précise-t-elle. En parallèle, Ikrum El Basri proposera des séances de médiation directement **au domicile des personnes** rencontrant des difficultés de mobilité. Une manière de n'oublier personne à l'heure où, dans la commune comme ailleurs, le manque de compétences sur la toile constitue un frein pour l'accès aux services et au droit : « *Les missions du conseiller*

numérique répondent à un réel besoin de la part des personnes peu ou pas expérimentées sur Internet. J'ai hâte de pouvoir leur apporter concrètement des solutions ! » explique-t-elle. Avant sa prise de fonction, Ikrum El Basri suivra une formation qualifiante obligatoire d'une durée de plusieurs semaines.

Les permanences de la « conseillère numérique » de la commune auront lieu au CCAS, à la Maison ECO, à la médiathèque Gabriela Mistral et au PIJ.

*Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le dispositif « Conseiller Numérique France Services » prévoit la formation et le recrutement de 4000 conseillers numériques sur tout le territoire national.

LA TARIFICATION SOLIDAIRE

C'est nouveau : depuis le 1^{er} septembre, **Bordeaux Métropole** applique une **tarification solidaire** sur le réseau TBM. Calculée sur la base du quotient familial, celle-ci prend en compte les ressources du foyer pour l'attribution d'une réduction pouvant aller jusqu'à la gratuité. **Plus d'informations sur infotbm.com**

Un agent dédié se tient à votre disposition tous les jeudis de 9h à 12h au CCAS pour toute information relative aux transports en commun sur la métropole.



Vos abonnements mensuels TBM sur mesure, en fonction des revenus de votre foyer.

Calculez dès maintenant votre réduction potentielle tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr

#INCLUSION

UN SERVICE POUR FAVORISER L'INCLUSION

Il s'adresse à toute personne vulnérable ou confrontée à une situation de handicap, de maladie chronique, de violence, d'exclusion ou de déscolarisation. Assuré par un agent municipal spécialement formé, un nouveau service a récemment été créé au sein du CCAS afin de **faciliter l'inclusion** sous toutes ses formes dans la commune. À cette fin, ce nouveau dispositif de lutte contre l'isolement proposera un **accompagnement individualisé** de premier niveau ainsi qu'une orientation vers des services spécialisés compétents.

Des temps d'information, de sensibilisation et d'animation collective avec les différents services municipaux et les acteurs locaux y seront également régulièrement proposés.

Le service « inclusion » de la Ville d'Artigues-près-Bordeaux est accessible via des permanences gratuites, sur rendez-vous, **au CCAS.**

RENTÉE SCOLAIRE : QUELLES NOUVEAUTÉS POUR 2021 ?



#NOUVEAUTÉ

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS INSTAURÉE

Afin d'encourager les modes de déplacement moins polluants dans la commune tout en réduisant la congestion automobile au centre-bourg, **les transports scolaires** des écoles élémentaire et maternelles sont désormais **gratuits pour tous**. Une mesure à la fois écologique et économique !

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU PARC

Gilles Tanguy assure, depuis quelques jours, le remplacement de Patrick Courbon à la tête de l'école élémentaire de la commune.



« *Originaire des Côtes d'Armor, j'ai débuté une carrière d'enseignant au sein d'un établissement scolaire de la commune de Saint-Brieuc. Après mon déménagement en région bordelaise, j'ai intégré l'école élémentaire Jean Jaurès du Bouscat, dont j'ai pris la direction, en parallèle de mes fonctions d'enseignement, en 2014. Fort de cette expérience et désireux de bénéficier d'une décharge d'enseignement totale, j'ai saisi l'opportunité de rejoindre l'école élémentaire du Parc pour un poste unique de directeur. Je suis aujourd'hui ravi de pouvoir exercer au sein d'une école aussi grande ! Je souhaite pouvoir travailler en confiance avec chacun. Aussi, je m'attacherai à établir un dialogue le plus riche et construit possible entre les parents d'élèves, l'équipe municipale et les enseignants* ».

RECENSEMENT

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

C'est le moment de faire votre recensement ! Tous les jeunes Artiguaises et Artiguis ayant atteint cet âge doivent **obligatoirement** se faire recenser, soit directement en Mairie en prenant rendez-vous soit via le site internet de la Ville.

DES CHANTIERS CONSÉQUENTS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque été, divers travaux de rénovation ont été menés dans les écoles afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions :

- à l'école maternelle de la Plaine : création d'un petit préau dans la cour de récréation
- à l'école maternelle du Parc : création d'une classe, d'un vestiaire et d'un bloc sanitaire
- à l'école élémentaire du Parc : implantation d'une classe supplémentaire et d'une classe existante dans des modulaires et réorganisation d'espaces (agrandissement d'un sanitaire, transformation d'un modulaire en salle des maîtres...)

DES BONS PLANS TOUTE L'ANNÉE AVEC LA CARTE JEUNE

Cinéma, musées, librairies, théâtre, escape-game, matchs de foot ou de rugby : la **Carte Jeune**, c'est l'outil indispensable pour vous accompagner dans toutes vos sorties ! Entièrement gratuite, elle permet d'offrir aux Artiguaises et Artiguis de moins de 25 ans des avantages et réductions chez plus de **100 partenaires** dispersés dans **12 communes** de la métropole.

⊕ Un stand « Carte Jeune » sera présent dans le parc de la Mairie, **samedi 11 septembre**, au Forum des Associations (voir rubrique « Vie Associative »).



LE FORUM DES ASSOCIATIONS, C'EST POUR BIENTÔT !

La traditionnelle réunion de l'ensemble du tissu associatif local se déroulera **samedi 11 septembre, de 14h à 18h, dans le parc de la Mairie**. Cette année encore, une quarantaine d'associations actives dans la commune se donneront rendez-vous afin de faire découvrir aux familles leurs diverses activités de loisirs, sportives, artistiques, solidaires ou de bien-être. L'événement sera en outre l'occasion pour la municipalité de procéder à la **distribution des Cheq'arts**, ces chéquiers d'une valeur de 20 € offerts par la Ville comme participation à la vie associative de la commune. Un stand « **Carte Jeune** » sera également installé dans le parc de la Mairie afin de permettre aux jeunes Artiguaises et Artiguais de pouvoir rejoindre le dispositif. (Attention : un pass sanitaire sera obligatoire pour accéder à l'événement.)



Préparez-vous à pédaler ! Pour cette nouvelle édition, le Forum des Associations accueillera une manifestation inédite dédiée au cyclisme urbain : la « **Fête du Vélo** » (voir rubrique « *En Mouvement* » en page 6).



pass sanitaire. « *Malgré les contraintes liées à l'épidémie, la soirée s'est déroulée sans accroc. Nous avons eu beaucoup de retours positifs !* » se réjouit le président du Comité des Fêtes.

SOIRÉE COUSCOUS EN MUSIQUE À LA GRANGE BÉTAILHE

Il flottait comme une douce ambiance de guinguette, samedi 23 juillet au soir, dans le parc du château Bétailhe. Et pour cause : le **Comité des Fêtes « Artigues en Fête »** organisait, pour la première fois, une soirée dansante accompagnée de la dégustation d'un couscous géant. « *Nous souhaitons offrir aux Artiguaises et Artiguais qui ne partaient pas en vacances un moment de convivialité et de retrouvailles* » explique **David Dauvillier**, président de l'association. Au total, près de 90 personnes ont pris part à ce moment festif dont l'accès était conditionné à la présentation d'un



UNE RAMPE DE SKATE TOUTE NEUVE POUR LA VILLE

Elle est prête à accueillir ses premières glissades ! Il y a quelques jours, une nouvelle rampe de skate a été installée dans le parc de la Mairie, aux abords de la Plaine des Sports, en remplacement de celle auparavant implantée à proximité de l'école maternelle du Parc. Cette nouvelle infrastructure sportive est accessible **librement** à toutes et à tous.

UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE D'AMÉNAGEMENT SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS FEYDEAU/LA BLANCHERIE

Depuis quelques semaines, Bordeaux Métropole conduit, en coordination avec la Ville, une étude pré-opérationnelle d'aménagement sur les secteurs à vocation économique de **la Blancherie** et de **la ZACOM Feydeau**. Objectif : organiser le développement simultané et articulé de ces deux zones mitoyennes en y intégrant notamment **des programmes d'équipement publics**. L'étude s'appuiera pour ce faire sur l'élaboration d'un « **plan guide** » formulé sur la base des projets suivants :

- **dans le secteur de la Blancherie** : un projet de développement économique potentiellement thématique (artisanat et petite production, économie sociale et solidaire, économie circulaire, transition écologique...) associant un équipement public d'intérêt métropolitain.
- **dans le secteur Feydeau** : des projets de développement commerciaux intégrant notamment des équipements publics et privés autour des thématiques du sport et des loisirs.

En plus de proposer des scénarii d'aménagements témoignant d'une qualité urbaine, paysagère et environnementale, le « plan guide » traduira un travail sur **les mobilités douces et les déplacements apaisés** au sein de la zone concernée. À noter que les parcs d'activités Feydeau/Blancherie pourraient intégrer, en tant que secteurs opérationnels, **l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Arc Rive Droite**. Réalisé par une équipe pluridisciplinaire, le « plan guide » sera présenté à la Ville au 1^{er} trimestre 2022.

ÉCONOMIE



TRIBUNES TRIBUNES TRIBUNES TRIBUNES

GRUPE MAJORITAIRE

En ces temps perturbés, il est important de remettre en valeur l'ouverture d'esprit, le respect environnemental, la participation citoyenne en faisant preuve de sensibilité, de sobriété et de solidarité. 4 sites symbolisent ces idées : la Médiathèque, la Maison ECO, l'Ilot Bel Air, le CCAS. La crise sanitaire a montré l'importance de l'art et de la culture. Les ateliers citoyens, les animations culturelles concourent aux rencontres de tous les publics et favorisent le lien social. Plutôt que de dépenser à tout va, mieux vaut protéger notre patrimoine naturel. Les artisans à Bel Air permettent grâce au recyclage de donner une seconde vie aux produits de notre quotidien. La Maison ECO participe aussi à la valorisation des biodéchets et au développement des déplacements doux. Le CCAS est l'interlocuteur privilégié des populations fragiles (jeunes précaires, personnes isolées...). La cellule de bénévoles du CCAS qui participe à rompre l'isolement des personnes âgées attend d'être renforcée. La solidarité numérique réduira l'écart des usages informatiques et améliorera les échanges entre citoyens. Très belle rentrée à tous, protégez-vous. C Winter & C Lesbats

ARTIGUES L'AVENIR ENSEMBLE

Le Maire sacrifie la commune sur l'autel des exigences métropolitaines ! Le 9 juillet 2021 reste une date fatale dans l'histoire de notre commune. Un cycle se termine, nous quittons l'âge de raison au profit de l'ère de l'autocrate dédaigneux et méprisant ! Comme peut-on ne pas se sentir vexé, humilié et trahi ? La fonction de Maire, ne veut pas dire prendre les décisions comme un seul homme, penser cela, c'est renier les électeurs et désavouer tous les habitants ! Etre Maire, c'est agir en priorité pour la collectivité communale, s'engager avec abnégation pour et non contre ses administrés. Le Maire préfère le renoncement, aucun combat, aucune sollicitation des Artiguais et des Artiguaises dont le droit d'expression est bafoué ! En 30 ans, tous les Maires successifs se sont opposés à l'aire de grand passage des gens du voyage, Alain Garnier sans sollicitation et avec asservissement comme un enfant soumis a dit OUI ! Ce sera là, son héritage, on se souviendra de lui comme l'écu qui nous a tous trahi ! Des Maires de la métropole se couchent sur les chemins et les routes pour bloquer l'installation des gens du voyage, d'autres se couchent face aux exigences d'une métropole avide !

POUR ARTIGUES

La nouvelle démocratie à Artigues. L'annonce est tombée, le site de la Blancherie sera donc une aire de grands passages. Au-delà du pour ou contre, c'est bien l'absence de concertation avec les élus municipaux et plus encore avec la population qui pose problème. En effet, comment réagir quand le Président de la Métropole remercie le Maire pour sa prise de décision ? Pire encore, on apprend également qu'en échange la Métropole va aider la commune dans son projet de préemption totale de ST LEU ? Donc à Artigues il devient normal :
 - De ne pas avoir de débats en conseil municipal.
 - De mentir sur le dossier ST LEU en indiquant en conseil municipal que c'est un projet de Bordeaux Métropole.
 Être élu Maire ne veut pas dire prendre des décisions sans passer par un processus démocratique et transparent. Nous avons vécu lors du mandat précédent des méthodes d'autoritarisme. Pour que la population s'implique et participe à la vie de la commune il faut déjà qu'elle soit informée des projets... Il est temps de mettre fin à l'autocratie et d'ouvrir les débats !!!
 Caroline BONIFACE & J-C COLOMBO
 pourartigues@gmail.com

ÉVÉNEMENT

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 11 Septembre - 14h/18h
Parc de la Mairie (côté Plaine des Sports)

1^{ÈRE} ÉDITION

FÊTE DU VÉLO

Ateliers, essais, parcours sécurité routière...
Samedi 11 Septembre - 14h/18h
Cour de l'École Élémentaire du Parc

ÉVÉNEMENT

ARTS & VENDANGES

Ateliers, découverte, exposition, spectacle
Samedi 25 Septembre, à partir de 17h
Cour du Château Feydeau

SPECTACLE

**« CONNEXIONS » MAGIE / ILLUSIONISME
PAR VINCENT ROMAC**

Vendredi 1^{er} Octobre - 19h
Le Cuvier de Feydeau

SCIENCE

FÊTE DE LA SCIENCE 2021

Du 1^{er} au 11 Octobre
Conférence, spectacle, ateliers
*Programme complet à retrouver
dans l'encart culturel de ce magazine*

CIRQUE

« Hop(e) » / Cie MECHANIC

Vendredi 15 Octobre - 20h30
Le Cuvier de Feydeau

*sous réserve des conditions sanitaires



OCCUPATION
TRANSITOIRE
DE L'ANCIENNE
ÉCOLE BEL AIR

INAUGURATION

11 SEPT. 21

10H00
STANDS
ATELIERS
FOODTRUCK
TOURNOIS
CONCERT
18H00



ANCIENNE ÉCOLE BEL AIR
Place Albert Despujols
33370 Artigues-près-Bordeaux

CCAS LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS*

LES ATELIERS DU CCAS

Ateliers gymnastique adaptée, marche douce, yoga du rire, chant et musique du monde, sensibilisation à la permaculture en partenariat avec l'association « Le Jardin d'Émerveille »...

Un service de transport gratuit aux ateliers est proposé par le CCAS.

ATELIERS INDIVIDUELS À DOMICILE

Le CCAS de la Ville propose, toujours gratuitement, des activités de prévention en individuel et au domicile : « À mon rythme », lectures contées et massage/relaxation.

**DES CINÉ-THÉS GRATUITS
POUR LES 65 ANS ET PLUS !**

■ « Adopte un veuf » de François Desagnat

Lundi 4 octobre à 14h au Cuvier de Feydeau

■ « L'Incroyable Histoire du facteur Cheval » de Nils Tavernier

Jeudi 18 novembre à 14h au Cuvier de Feydeau

DES VISITES CONVIVIALES À DOMICILE

Afin de rompre l'isolement des seniors, le CCAS organise depuis peu des visites de bénévoles au domicile des personnes âgées les plus fragiles. N'hésitez pas à vous signaler afin de profiter de ce nouveau service !

Conformément à la réglementation en vigueur, un pass sanitaire sera obligatoire pour accéder aux ateliers seniors et aux ciné-thés.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU CCAS AU 05 56 74 02 23